



Historienne,
professeure honoraire de l'ULB Anne MORELLI

De NOUVEAUX immigrés espagnols en Belgique

L'exemple espagnol nous montre qu'un pays n'est pas éternellement à classer dans les pays d'émigration ou d'immigration. Au gré de la situation sociale et économique (voire politique), il peut être alternativement l'un puis l'autre. L'ouvrage d'Ana Fernández Asperilla et de Susana Alba sur la « croissance économique et la nouvelle émigration espagnole » nous en apporte une preuve convaincante.

Très couramment, lorsqu'on retrace l'histoire de l'émigration des Espagnols, on s'arrête à la fin du XX^e siècle en considérant qu'à partir du XX^e siècle l'Espagne cesse d'être terre d'émigration pour devenir terre d'immigration¹.

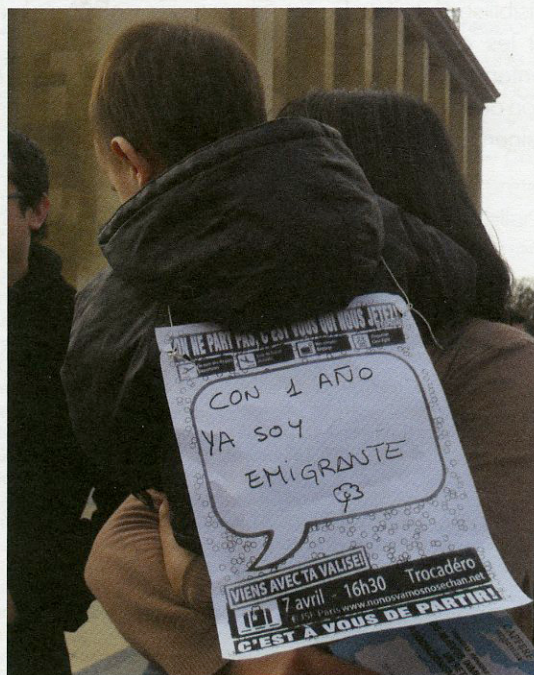
Or, cette phase où le solde migratoire était positif a été de peu de durée. La crise de 2008 marque la reprise vers leur pays de départ de nombreux immigrés (surtout Sud-Américains mais aussi d'Afrique du Nord ou d'Europe de l'Est) qui avaient choisi de s'installer en Espagne et dont un certain nombre avaient acquis la nationalité espagnole. Cette crise fait par ailleurs redémarrer l'émigration d'Espagnols « natifs ». En 2012, le solde migratoire espagnol est de nouveau négatif.

À partir de 2014, la relance économique fait monter le PIB espagnol, les exportations et la consommation des familles et décroître le chômage. Mais, contrairement à ce que l'on pouvait penser, malgré cette reprise, le solde migratoire reste négatif.

L'Espagne redevient un pays d'émigration

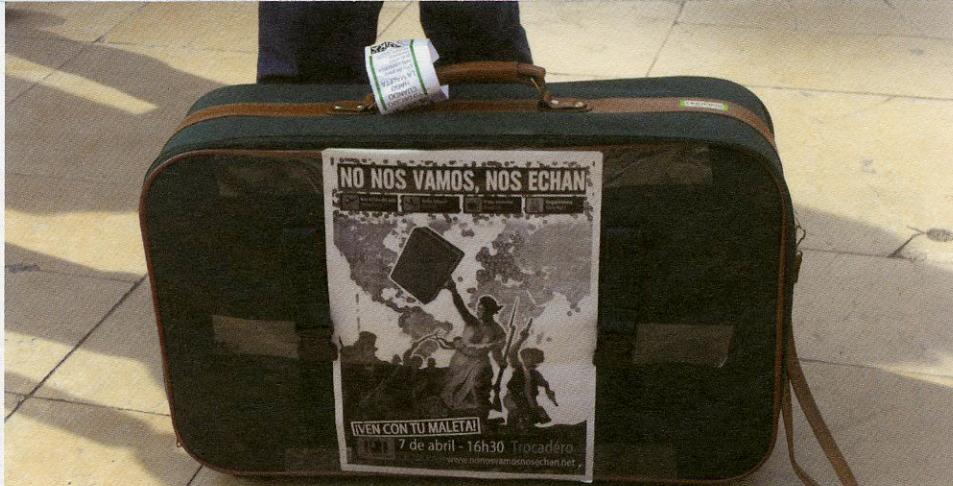
L'analyse toute récente d'Ana Fernández Asperilla et de Susana Alba² – respectivement docteure en histoire contemporaine et géographe – démontre pourquoi, bien qu'une politique de retour ait été annoncée, le flux d'émigration s'est poursuivi après la crise. L'ouvrage décrit les facteurs qui ont poussé l'Espagne à redevenir pays d'émigration, ces nouveaux émigrants espagnols fuyant le chômage, la précarité, la détérioration des conditions de travail, l'appauvrissement et la baisse du niveau de vie.

© Centro de Documentación de las Migraciones, Fundación 1º de Mayo.



«A un an, je suis déjà migrant.»

*Manifestation d'Espagnols à Paris
en 2013 : «On ne s'en va pas.
Ils nous jettent dehors».*



© Centro de Documentación de las Migraciones. Fundación 1º de Mayo.

En Belgique, ce sont 11.580 Espagnols qui immigrent de 2014 à 2018. La colonie se remet à augmenter. Il ne s'agit pas forcément d'Espagnols très jeunes (ils ont plutôt de 30 à 40 ans), pas forcément de « cerveaux » (une formation moyenne à supérieure), mais ils ont, par contre, une expérience du marché du travail espagnol. Ils sont à la recherche d'emplois plus stables et mieux en concordance avec leurs qualifications professionnelles et, parmi les émigrés de 20 à 30 ans, les femmes sont plus nombreuses que les hommes.

Les secteurs dans lesquels ils s'insèrent sont très variés : infirmiers-infirmières, vendeurs-vendeuses, chimistes, mécaniciens, bonnes d'enfant, kinésithérapeutes, électriciens, serveurs-serveuses, ouvriers de la construction, physiciens, ouvriers de l'industrie alimentaire, employés dans le secteur touristique et hôtelier... En Belgique la demande est de 60 % pour des emplois sans qualification, de 10 % pour des emplois moyennement qualifiés et de 20 % pour des emplois liés à des études supérieures. Évidemment, le niveau scolaire général s'étant élevé, les émigrants espagnols d'aujourd'hui sont davantage scolarisés que ceux du XX^e siècle, mais on est loin du cliché d'une immigration d'« excellence » et d'une fuite des cerveaux.

Au prix de perte de droits

Les auteures répertorient par ailleurs une série de droits que les émigrants espagnols ont perdu ces dernières années : le droit de vote à l'étranger (deux millions d'Espagnols devraient demander la possibilité de voter lors de chaque élection), la diminution drastique et sans concertation des cours de langue pour les enfants

d'Espagnols à l'étranger (de trois à une heure trente hebdomadaires, en Belgique également), l'exclusion entre 2012 et 2018 des émigrants du système de soins de santé espagnol et la suppression pour la plupart des pensionnés espagnols vivant à l'étranger du droit à participer aux voyages prévus par la Sécurité sociale espagnole pour les retraités.

Un plan de retour gouvernemental

Ana Fernández Asperilla et Susana Alba décrivent le marché du travail espagnol comme peu favorable à des retours. En 2018, le taux de chômage (qui a atteint 26 % en 2013 et plus de 42 % pour les jeunes cette année-là) n'est pas encore retombé au niveau d'avant la crise de 2008.

Le secteur public a réduit son personnel, les femmes restent largement présentes (25 %) dans des emplois à temps partiel et les dépenses publiques en matière d'enseignement et d'éducation

ont été contractées, à l'université notamment. Dans ces conditions, il est utopique d'imaginer que les scientifiques et les autres professions hautement qualifiées aient la possibilité de rentrer.

Après avoir encouragé l'émigration pendant la crise, le gouvernement espagnol a lancé en 2018 un plan de retour, « Un pays pour rentrer », mais son exécution se heurte aux difficultés du marché de l'emploi. Il y a donc peu de retours effectifs et la nouvelle crise du Covid ne changera sans doute pas cette tendance à rester à l'étranger. ▀

[1] C'est le cas d'un article (par ailleurs très pertinent sur la patrimonialisation des migrations) qui cite comme dernière vague migratoire espagnole en Belgique les 2.500 fonctionnaires espagnols arrivés à Bruxelles après 1986 (Maite Molina Marmol, « De la double absence à la patrimonialisation », in Aide-mémoire, trimestriel des « Territoires de la mémoire », Liège, juillet-août-septembre 2020).

[2] Ana Fernández Asperilla, Susana Alba, Emigrar después de la crisis. Crecimiento económico y nueva emigración española, Fundación 1º de mayo, Madrid, 2020.

n° 355 - Janvier-Février 2021

imag

Le magazine de l'interculturel



Panoramique

SOIGNANTS, SOIGNÉS

Plaidoyer pour les médiateurs

Info dessinée

Raconte-moi ton histoire

